

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

-----  
AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



**RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE DU  
PROGRAMME DE LICENCE DE LANGUES ET  
CIVILISATIONS GERMANIQUES DE LA FACULTE  
DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES DE  
L'UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR**

**L'équipe d'évaluation :**

- Pr. Ousmane GUEYE., Président
- Pr. Akila AHOULI, Membre
- Pr. Lacina YEO, Membre

**Signature**

**Pour l'équipe, le Président**

**Novembre 2016**

## **Table des matières**

<b>Introduction .....</b>	<b>3</b>
<b>1. Présentation de l'Institution et du programme évalué .....</b>	<b>4</b>
<b>2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation .....</b>	<b>4</b>
<b>3. Description de la visite sur site.....</b>	<b>5</b>
<b>4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-SUP .....</b>	<b>6</b>
<b>5. Points forts du programme : .....</b>	<b>12</b>
<b>6. Points faibles du programme : .....</b>	<b>13</b>
<b>7. Appréciations générales du programme .....</b>	<b>14</b>
<b>8. Recommandations à l'endroit de l'établissement .....</b>	<b>14</b>
<b>9. Proposition de décision : .....</b>	<b>14</b>

## **Introduction**

L'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar s'est engagée, dans le cadre de son Contrat de Performance (CDP), à soumettre à l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ-Sup) un certain nombre de programmes de formation en vue de l'obtention de l'accréditation. C'est ainsi que le programme de Licence de Langues et Civilisations Germaniques (Allemand) a été auto-évalué et soumis.

En vue de vérifier si ce qui est consigné dans le rapport d'auto-évaluation est conforme à la réalité, l'ANAQ- SUP a, dans le cadre de la visite sur site, envoyé une équipe internationale composée des experts suivants :

- Pr Ousmane GUEYE, Université de Thiès/ Sénégal, Président
- Pr Akila AHOULI, Université de Lomé / Togo, Rapporteur
- Pr Lacina YEO, Université Félix Houphouët Boigny / Côte d'Ivoire, Membre.

Ainsi, le vendredi 22 juillet 2016, l'équipe a effectué une visite audit établissement d'enseignement supérieur en vue de vérifier si toutes les conditions étaient réunies dans la perspective de l'obtention de l'accréditation pour la licence indiquée ci-dessus.

Le présent rapport fait l'économie de l'évaluation externe et est réalisé conformément au format recommandé par l'ANAQ- SUP.

## 1. Présentation de l'Institution et du programme évalué

L'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar, créée le 24 Février 1957, a été inaugurée le 09 Décembre 1959. Elle fait partie des cinq universités publiques du Sénégal et compte six facultés dont celle de Lettres et Sciences Humaines dans laquelle est logé le département de langues et civilisations germaniques, dont le programme de formation de niveau licence a fait l'objet de l'évaluation externe.

La formation en Licence « Langues, Cultures et Sociétés » (LLCS) est organisée selon un cycle de trois années, elles-mêmes composées de deux semestres chacune (L1 : S1+S2 ; L2 : S3+S4 ; L3 : S5+S6). Le cursus se compose de six semestres (S1 à S6). Les enseignements sont regroupés en unités d'enseignement (UE) semestrielles, fondamentales et complémentaires, obligatoires et optionnelles.

Après un tronc commun de deux ans, le programme offre aux étudiants les parcours suivants :

- Parcours 1 : « *Relations germano-africaines et interculturelité* » qui s'adresse aux étudiants désireux d'acquérir des compétences interdisciplinaires en culture et/ou en civilisation et littérature.
- Parcours 2 : « *Littérature et communication interculturelle* » s'adressant aux étudiants qui s'intéressent aux littératures allemandes tout comme autrichienne, notamment dans leurs techniques de créativité et leurs aspects comparatistes.
- Parcours 3 : « *Langues et communication* » destiné aux étudiants qui s'intéressent à la langue et la linguistique. L'accent est mis ici sur les démarches comparatives (par exemple allemand – langues nationales sénégalaises).

## 2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le département d'allemand de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'UCAD a, après avoir mis en place un comité ad hoc composé d'enseignants - chercheurs, du seul PATS du département et d'étudiants, soumis à l'ANAQ-SUP un rapport d'auto-évaluation très bien rédigé et documenté.

Le fait, pour le comité ad hoc, d'indiquer que certains standards sont partiellement atteints, montre que le travail d'auto évaluation a été très objectif.

### 3. Description de la visite sur site

La visite sur site s'est très bien déroulée, surtout grâce à l'implication du chef de département et de ses collègues.

#### 3.1 Organisation et déroulement de la visite

La visite sur site s'est déroulée dans de très bonnes conditions avec le chronogramme suivant :

08h45	Arrivée sur les lieux
09h	Stabilisation de l'agenda de travail et passage en revue des champs d'évaluation et standards de qualité
12h30	Rencontre avec des étudiants
13h	Rencontre avec la secrétaire, le seul PATS du département
15h	Visite des locaux
15h30	Rencontre avec des Enseignants- chercheurs
17h	Harmonisation entre experts
18h	Restitution orale

#### 3.2 Appréciation de la Visite

La visite sur site a été très bien organisée et s'est déroulée dans une très bonne ambiance. Le comité de pilotage a été très disponible et a bien compris le sens de la mission d'évaluation externe. L'équipe d'experts a, par ailleurs, noté la forte mobilisation du personnel et la détermination de toute l'équipe à maintenir des standards de qualité et d'amélioration continue avec l'aide de la CIAQ et de l'ANAQ.

#### 4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-SUP

##### **Champ d'évaluation 1 : OBJECTIFS ET MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ETUDES**

##### **Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé**

##### **Appréciation globale sur le standard :**

Le programme d'études existe depuis 2010, à la suite du basculement de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'UCAD dans le système LMD. Des promotions en sont sorties, mais il n'y a pas eu d'indicateurs à ce propos.

**ATTEINT**

##### **Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.**

Les objectifs de formation de la licence d'allemand, correspondant à l'option stratégique de la Faculté de Lettres et Sciences Humaines de l'UCAD et consistant à faire des formations académiques, sont définis. Cependant, la formulation de certains objectifs gagnerait à être précisée. En effet, il s'est agi, par endroits, de la non-utilisation de verbe d'action, comme c'est le cas avec la taxonomie de Bloom, utilisée également en pédagogie universitaire.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

##### **Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au marché du travail.**

La vocation académique de la licence fait qu'il y a à peine des relations avec le monde socio-économique. La conception du programme n'a pas fait l'objet de partage avec le monde professionnel.

**Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT**

## **Champ d'évaluation 2 : ORGANISATION INTERNE ET GESTION DE LA QUALITE**

**Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.**

Une décision en date du 27 mai 2015 et portant *responsabilités et délégations de compétences*, fixe clairement les attributions des acteurs avec entre autres : le Chef de département en qualité d'autorité du conseil pédagogique, un responsable de la Licence 1, un responsable de la Licence 2, un expert qualité.

En conseil de département en tant qu'instance de délibérations, l'organisation des enseignements fait l'objet de discussions. Il s'y ajoute qu'au début de l'année universitaire chaque enseignant est informé de ses responsabilités.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.**

Le Personnel d'Enseignement et de Recherche a pris part à la conception et participent, à travers notamment les enseignements, à la mise en œuvre du programme de formation. En effet, un séminaire a eu lieu, en plus du partage lors des réunions de conseils de département. (cf. conseil de département du 01 février 2013 portant sur la stabilisation de la maquette pédagogique)

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.**

Le programme d'études fait l'objet de mesure d'assurance qualité, car une commission qualité a été officiellement mise en place. Même si, lors de la visite sur site, il a été indiqué que le comité fonctionne, cela ne pouvait pas être prouvé (absence de PV de réunion).

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

### **Champ d'évaluation 3 : CURRICULUM ET METHODES DIDACTIQUES**

**Standard 3.01 : Le programme d'études dispose d'une maquette pédagogique structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.**

Le programme de formation dispose d'une maquette conçue conformément au système LMD et permettant d'atteindre les objectifs d'enseignement/apprentissage, avec entre autres :

- Des Unités d'Enseignement obligatoires.
- Des Unités d'Enseignement libres/ optionnelles.

Cependant, quelques problèmes sont notés, comme entre autres :

- Le manque d'adéquation entre objectifs formation et maquette ; contrairement aux objectifs, les civilisations de la Suisse et du Liechtenstein ne figurent pas sur la maquette.
- La linguistique textuelle est à peine thématifiée.
- Le volume horaire consacré au cours d'informatique est insuffisant (40h dont 20h de TD). Il s'y ajoute que le cours en question est proposé tardivement aux étudiants (semestre 6).
- Des plans de cours existent, mais ils ne sont pas harmonisés.
- L'approche *contenu*, donc orientée vers l'enseignant reste maintenu (part de CM égal à celle de TD au niveau de la maquette).

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.**

Le programme de formation intègre la littérature, la civilisation et la linguistique, donc les aspects scientifiques nécessaires pour permettre aux diplômés de faire le concours de la Fastef, ex Ecole Normale Supérieure (ENS), en vue de devenir, suite à une formation pédagogique, professeur de lycée ou de collèges.

Par rapport à l'insertion au marché du travail, il convient d'indiquer qu'il y a encore des



efforts à faire. L'alignement pédagogique, c'est à dire l'adéquation entre objectifs de formation, activités pédagogiques et modes d'évaluation, n'est pas explicite.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.**

Les conditions en question sont définies et communiquées, par exemple au niveau de la scolarité (avec entre autres des jours de dépôts et de retraits).

Même si des relevés de notes conformes nous ont été présentés. Il y en a qui présente des problèmes : Un relevé de notes du semestre 1 affiche 3 UE, alors que sur la maquette il y en a 4. Les autorités du département ont fourni comme explication le fait que cela est lié à la phase de transition entre ancien système et application du système LMD.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.**

Même si le département reconnaît que les résultats s'améliorent d'année en année, le taux de réussite reste faible, surtout dans un contexte de pédagogie de la réussite.

**Taux de réussite 2014-15:**

L1 : 34,5 %

L2 : 42%

L3 : 37,5%

Le monitorat et le tutorat existent pour le programme de formation. Le tutorat de remédiation gagnerait cependant à être réorganisé et évalué. Il convient d'indiquer que le monitorat a une longue tradition dans le département d'allemand de l'UCAD.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Champ d'évaluation 4 : PERSONNEL D'ENSEIGNEMENT ET/OU DE RECHERCHE (PER)**

**Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.**

Avant d'aborder le profil des PER, il est indispensable d'aborder le mode de recrutement. D'après le comité de pilotage, l'UCAD dispose d'un manuel de procédures en la matière, mais cela ne nous a pas été présenté.

Sinon, le PER est qualifié du point de vue scientifique, comme l'attestent d'ailleurs les profils et les différentes promotions au Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES).

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.**

Les volumes horaires statutaires du Personnel d'Enseignement et de Recherche sont fixés par la *Loi n°81-59 du 9 novembre 1981 portant statut du personnel enseignant des universités*, avec la répartition suivante : 7h/semaine pour les enseignants de rang B (Maître- Assistants et Assistants) et 5h/semaine pour les enseignants de rang A (Professeurs Titulaires et Maîtres de Conférences).

S'agissant des enseignants vacataires, leur charge horaire est indiquée sur l'emploi du temps et fait l'objet d'un arrêté rectoral.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible.**

Le département d'allemand a une tradition de mobilité des PER, ce qui est le cas pour le programme de licence. Il convient, à ce propos, de noter l'existence de conventions de partenariat avec des universités allemandes comme Sarrebruck, Tübingen, Berlin, Bayreuth et Hanovre.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Champ d'évaluation 5 :    étudiant(e)s**

**Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.**

Les conditions d'admission des bacheliers en première année (L1) sont clairement définies et publiées, à travers le site *Campusen* adossé au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Il est juste demandé au département d'allemand de donner les critères d'admission, avec entre autres ce qui suit : *l'accès à la formation nécessite un bon niveau de langues et de culture générale.*

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.**

Les conditions d'admission dans le programme sont définies par le département sur la seule base de critères académiques, donc sans aucune discrimination de genre. Même si par ailleurs les autorités du département indiquent que la proportion de femmes est en progression, cela n'est pas documenté.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.**

La mobilité des étudiants au plan international est une réalité, grâce notamment aux conventions de partenariat signées avec des universités allemandes. Cependant, La coopération interuniversitaire au niveau national n'existe pas.

Au niveau sous-régional il nous a été signalé l'enrôlement d'étudiants maliens, mais la preuve n'a pas été fournie.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 5.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.**

Malgré l'engagement du PER, le taux d'encadrement reste faible ; il est de 01 PER pour 65 étudiants. Ce taux est très loin de la norme de l'UNESCO qui est de 01 enseignant pour 25 étudiants.

**Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT**

**Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.**

Il est prévu la prise en compte d'Unités d'Enseignement comme entre autres l'entrepreneuriat, le stage en entreprise, les techniques de rédaction de CV/lettre de motivation et les techniques d'entretien, mais cela n'est pas encore mis en œuvre.

Des statistiques concernant le listing des diplômés n'existent pas.

**Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT**

**Champ d'évaluation 6 : dotation en équipements et en locaux**

**Standard 6.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.**

Le programme dispose d'un bloc pour le chef de département et son assistante, d'une bibliothèque, de 03 salles de cours et d'autres salles à mutualiser avec d'autres départements de la faculté.

Les PER n'ont pas de bureaux, mais ont juste une salle commune très exigüe.

Le programme ne dispose pas de laboratoire de langues/ espace langues ; Il n'y pas d'extincteurs dans les couloirs et les bâtiments (toilettes du personnel PER et PATS) sont dans un état anormal. Les toilettes des étudiants sont fermées si bien que ces derniers retournent au campus pour satisfaire leurs besoins.

**Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT**

## **5. Points forts du programme :**

- Continuité dans l'exécution de l'offre de formation ;
- Objectifs de formation définis ;
- Maquette élaborée selon le système LMD ;
- Transdisciplinarité et interdisciplinarité de l'offre de formation ;
- Existence d'un comité qualité interne ;
- PER : qualité requise/profil adéquat ;
- Existence du tutorat et du monitorat pour des étudiants ;
- Fonctionnement régulier des organes de gouvernance (PER, PATS, Etudiants) ;

- Existence de plusieurs partenariats avec des universités allemandes ;
- Existence de fiches d'évaluation des enseignements par les étudiants ;
- Existence de mobilité des enseignants et des étudiants ;
- Existence de comptes rendus de mission ;
- Existence d'une bibliothèque départementale ;
- Satisfaction globale des étudiants (concernant l'offre de formation et l'existence d'espaces de détente) ;
- Satisfaction globale du PATS ;
- Satisfaction globale du PER ;
- Transparence dans la gestion ;
- Existence de convivialité entre les acteurs ;
- Existence de syllabi.

## **6. Points faibles du programme :**

- Absence d'indicateurs concernant le nombre de promotions sorties ;
- Problèmes dans la formulation de certains objectifs (pas de verbes d'action) ;
- Pas d'adéquation entre objectifs et maquettes (pas d'offre de formation concernant la Suisse et Liechtenstein) ;
- Trop d'importance accordée aux CM par rapport aux TD ;
- Absence de PV concernant le fonctionnement du comité Assurance qualité ;
- Non prise en compte de la linguistique textuelle ;
- Offre insuffisante et tardive de cours d'informatique ;
- Syllabi non harmonisés ;
- Non existence d'évaluation systématique des enseignements par les étudiants ;
- Insuffisance de préparation des étudiants au marché de l'emploi (pas d'UE en entrepreneuriat) ;
- Absence de chartes des examens et évaluations ;
- Absence de cahier de textes ;
- Absence de laboratoire de langues/ espace langues ;
- Faible prise en compte des besoins socio-économiques ;
- Pas d'extincteurs dans les couloirs ;
- Faible taux d'encadrement ;

- Insuffisance du nombre de PATS ;
- Vétusté des locaux ;
- Manque de rigueur dans l'anonymisation des copies d'examen ;
- Insuffisances des ressources matérielles (imprimantes...) ;
- Non systématisation du Contrôle Continu.

## **7. Appréciations générales du programme**

Le programme répond aux normes d'une licence académique, mais devrait intégrer plus de professionnalisation en vue d'assurer une meilleure efficacité externe.

## **8. Recommandations à l'endroit de l'établissement**

- Redéfinir certains objectifs d'enseignement/ apprentissage en rapport avec la taxonomie de Bloom ;
- Augmenter le nombre de PATS ;
- Recrutement conséquent de PER ;
- Réhabilitation des locaux ;
- Elargir l'offre de formation pour une meilleure employabilité (implication de professionnels) ;
- Moderniser la bibliothèque et actualiser le fond documentaire ;
- Sécuriser le processus d'évaluation (anonymat, photocopie des épreuves d'examen) ;
- Privilégier l'approche orientée « apprentissage » ;
- Intégration plus accrue des NTIC dans la formation (vidéo projecteur.) ;
- Systématiser l'évaluation des enseignements par les étudiants ;
- Instaurer le cahier de textes ;
- Instaurer les fonctions de services pour avoir plus de ressources financières ;
- Mise à disposition de budget.

## **9. Proposition de décision :**

### **ACCREDITATION**